

**ANNEE ACADEMIQUE 2018-2019   SEMESTRES D'AUTOMNE ET DE PRINTEMPS  
MODALITES D'INSCRIPTION  
POUR LES ATELIERS BACHELOR ET MASTER ET LES UNITES D'ENSEIGNEMENT MASTER**

Les inscriptions aux ateliers de projet et aux Unités d'enseignement master se font en ligne par le biais de l'application informatique ISAcademia.

Du lundi 3 au lundi 10 septembre 2018 à 24h	ouverture des inscriptions aux ateliers et aux unités d'enseignement master	Bachelor 2 <sup>me</sup> et 3 <sup>me</sup> années, passerelle HES, Master, étudiants d'échange.
<i>Du lundi 4 au lundi 11 février 2019 à 24h</i>		<i>Master, étudiants d'échange.</i>
<i>Du lundi 14 au lundi 21 janvier 2019</i>		
<b>Lundi 3 septembre 2018</b>	présentation ateliers et UE, mineurs et orientations master, Superstudio	Bachelor, Master
<b>Vendredi 14 septembre 2018</b> <i>Vendredi 25 janvier 2019</i> <i>Jeudi 14 février 2019</i>	publication des inscriptions	Bachelor et Master
<b>Mardi 18 septembre 2018</b> <i>Lundi 18 février 2019</i>	début des ateliers	Bachelor et Master
<b>Vendredi 21 septembre 2018 à 13h15</b> <i>Vendredi 22 février 2019 à 13h15</i>	début des unités d'enseignement master	Master, étudiants d'échange

**ATTENTION :** Se référer aux pages internet indiquées

- pour les ateliers bachelor <http://enac.epfl.ch/enseignement/architecture/bachelor/ateliers-de-projets>
- pour les ateliers master <http://enac.epfl.ch/enseignement/architecture/master/atelier-de-projets> et
- pour les unités d'enseignement master <http://enac.epfl.ch/enseignement/architecture/master/unites-enseignement>
- pour les orientations master <http://enac.epfl.ch/enseignement/architecture/master/orientations>
- à la page de présentation des Mineurs <http://enac.epfl.ch/enseignement/architecture/master/mineurs>.

**Tous les ateliers de niveau bachelor sont annuels.**

**En 3<sup>me</sup> année bachelor les étudiants restent toute l'année chez le même professeur mais reçoivent une note de projet par semestre.**

**Pour plus de renseignements**, voir le livret des cours 2018-2019 en ligne par ISAcademia et autres liens utiles depuis la page internet <http://enac.epfl.ch/architecture>.

**Les étudiants s'inscrivent en ligne pendant la durée d'ouverture des inscriptions.**

Chacun indique son ordre de priorité pour chaque enseignement:

Ateliers bachelor et master :      ordre de préférence pour l'ensemble des ateliers

Ateliers master :      **indiquer sous Commentaire l'orientation choisie pour les étudiants MA1**

Unités d'enseignement master :      ordre de préférence pour l'ensemble des unités d'enseignement, en accord avec l'orientation.

**A la clôture des inscriptions, la section procède à la répartition des étudiants.**

Aucun changement d'atelier ou d'unité d'enseignement ne sera admis après répartition.

**Pour les étudiants d'échange la procédure est la même.** Les étudiants ERASMUS s'inscrivent dans les ateliers de 3<sup>me</sup> année bachelor **OU** de master (pas les deux) selon décision de la section, et peuvent s'inscrire dans les unités d'enseignement master. **Les étudiants d'échange ne sont pas concernés par les Orientations master, et ne peuvent pas s'inscrire au Superstudio.**

Ces étudiants devront pouvoir accéder aux prestations sécurisées pour l'inscription aux cours dès le 3 septembre 2018 pour l'automne, et dès le 4 février 2019 pour le printemps.